

Zeitschrift:	Bulletin romand d'entomologie
Herausgeber:	Société vaudoise d'entomologie ; Société entomologique de Genève
Band:	8 (1990)
Heft:	1
Rubrik:	Les bas-côtés et talus de routes : l'AGPN demande des observations concernant son action 1990

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les bas-côtés et talus de routes: l'AGPN demande des observations concernant son action 1990.

L'Association genevoise pour la Protection de la Nature a obtenu des Autorités compétentes de ne pas faucher certains talus et bas-côtés de routes du Canton de Genève, afin de contrôler les effets de cette protection sur la diversité de la flore et de la faune.

Cette action est menée cette année par l'AGPN en préambule d'une action plus vaste qui consisterait à protéger et en particulier à ne pas faucher l'importante surface naturelle que représentent les talus et bas-côtés des routes du canton. Neuf emplacements ont été choisis dans cette action-test. Ils se trouvent:

- 1.- sur la route communale joignant Passeiry à la route de Chancy, des 2 côtés de la route;
- 2.- sur la route menant à la douane de Chancy II, côté ouest, à la sortie du bois bordant la Laire (Montagny);
- 3.- à la fin de la montée de la route cantonale 81, entre la barrage de Verbois et la route cantonale Satigny - Russin, de part et d'autre du dernier virage;
- 4.- sur la route cantonale Satigny - Russin, au début du plateau de Russin (sur environ 200m., des 2 côtés de la route), au sud de la route de la Chaumaz;
- 5.- dans la descente de la route Bernex - Aire-La-Ville, juste avant l'évitement d'Aire-La-Ville, des 2 côtés de la route;
- 6.- sur la route cantonale Avully - La Plaine, dans la dernière boucle avant le pont (Moulin Vuarin), côté nord de la route;
- 7.- au début de la descente de la route cantonale Dardagny - Russin, des 2 côtés;

8.- le long du chemin du Biolay qui joint la route de l'Etra et le Biolay (commune de Versoix) en passant sous l'autoroute: entre l'autoroute et le chemin de la Gueule;

9.- sur la route cantonale Lully - Soral, à l'endroit où elle longe la frontière française, à la hauteur des vignes de Laconnex, côté ouest de la route.

Pour que l'AGPN puisse tirer des conclusions de cette action, elle souhaiterait disposer du plus grand nombre d'observations sur la flore et la faune de ces talus et bas-côtés non-fauchés, comparé à des biotopes semblables fauchés. L'AGPN nous a donc demandé de lui communiquer toutes observations, remarques etc. concernant ces talus-tests. L'AGPN diffuse des fiches standard pour vos réponses.

L'AGPN a besoin de nos observations, suggestions et critiques. Si vous voulez soutenir cette action et lui permettre de passer à une protection de grande envergure de ces milieux, amassez des informations et transmettez-les à l'AGPN (confidentialité assurée en cas de nécessité). Elle vous en remercie d'avance.

Au besoin, vous pouvez contacter M. Fernand JACQUEMOUD, Conservatoire botanique, case postale, 1292 Chambésy (Tél: 732.69.69).